

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 21 mars 2014** centrée sur les expertises menées par les CHSCT dans le domaine des RPS. Le recours à un expert agréé par le Ministère du Travail est l'une des modalités d'action des CHSCT en matière de prévention. Quels sont les repères juridiques et jurisprudentiels relatifs à ce recours ?, Quelles sont les attentes et les incidences des missions d'expertise ?, Quels sont les effets sur le jeu d'acteurs de l'entreprise ? Quel est le devenir des recommandations formulées par les experts ?,... Autant de questions auxquelles les présentations et les débats apporteront des réponses utiles au plus grand nombre.

Programme de cette matinale RPS :

- *Ouverture de la matinale*, Mireille CROVILLE, Directrice adjoint du travail, unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *L'expertise CHSCT et les RPS : approche légale et réglementaire, évolutions jurisprudentielles*, par Mireille DAMIANO, Avocat au barreau de Nice, membre de l'Association des Avocats Praticiens de Droit Social des Alpes-Maritimes et Laurent PINA, Inspecteur du travail à l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,) & débats,
- *Utilisation des expertises CHSCT dans le cadre de la prévention des RPS*, par Patrick FELCE, Secrétaire du CHSCT de l'entreprise IBM La gaude Sophia & débats,
- *Portée et limites des expertises CHSCT en RPS, Résultats d'une étude d'évaluation*, par Paul BOUFFARTIGUES, Sociologue au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, Aix-en-Provence, & débats,
- *Clôture et présentation des prochaines Matinales RPS*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : christian.revest@wanadoo.fr

La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Nice).

L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,
Cordialement

Le comité RPS 06

Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF.